Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Référent Prévention SSE - EPSSE (Ecole Prévention Santé Sécurité Environnement)

Assurer sa fonction de salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail selon l'art L.4644-1 du code du travail

Validation :
Certification, Attestation de formation

Eligibilité :
CPF, Plan de formation
Eligible au CPF (formation inscrite au RS sous le numéro 6488)

Lieu(x) :
Moirans

Durée :
5 jours (non certifiant) ou 6 jours (certifiant)

Délais d'accès :
entrée permanente suivant les disponibilités

Les +
de la formation

- Formation reconnue par un réseau de branche professionnelle
- Approche concrète, pragmatique et opérationnelle
- Un référentiel de compétences conçu par et pour les entreprises
- Apport d'outils utilisables de retour en entreprise

Conditions d'admission :
Public: salariés désignés pour assurer la fonction de référent ou personnes souhaitant acquérir des notions en prévention SSE ou encadrement de proximité devant acquérir les bases en SSE ou salarié relais en SSE.

Public :
Salariés désignés pour assurer la fonction de référent ou personnes souhaitant acquérir des notions en prévention SSE, encadrement de proximité devant acquérir les bases en SSE, salarié relais en SSE.

Prérequis :
Avoir réalisé le module:
https://www.eformation-inrs.fr/formation/8

Méthodes et moyens pédagogiques :
Méthode(s): participative, interrogative et pratique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation appartenant à l'entreprise et/ou études de cas réels

Moyen(s): salle de formation, vidéo projecteur, support sur clés USB

Modalités de suivi et d'évaluation :
QCM en fin de formation (version non certifiante)
Présentation lors d'une séquence "20 minutes pour convaincre" devant un jury professionnel de travaux SSE réalisés en entreprise (version certifiante)

Intervenants :
Tous nos intervenants sont experts dans leurs domaines, IPRP
Evaluation annuelle selon notre processus qualité

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de de la prévention SSE
- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
- Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements
- Proposer des actions de prévention

PROGRAMME

La réglementation Santé, Sécurité au Travail
- Les enjeux de la prévention
- Le cadre réglementaire : hiérarchie des textes, principales lois et décrets
- Les principes généraux de prévention
- La notion de danger grave et imminent. Le droit d'alerte et de retrait
- Les obligations de l'employeur et du salarié, les responsabilités civile et pénale
- Les acteurs internes : direction de l'entreprise, référent SSE, CSE…
- Les acteurs externes: DREETS, CARSAT, INRS, DREAL, le service santé au travail...
- Les Visites générales préventives et les formations obligatoires
- Les entreprises extérieures : définitions et champs d'application. Obligations

L'évaluation de risques professionnels et le document unique
- Le contexte réglementaire
- Les notions de risque, de danger…
- La démarche d'évaluation des risques : les étapes et les conditions de réussite, la méthodologie
- Le document unique comme outil de prévention

L'analyse des dysfonctionnements, des incidents et des accidents
- Les enjeux de l'analyse
- Recueil des faits ; rédaction du compte-rendu d'accident ou d'incident
- La méthode de l'arbre des causes

Les conditions de travail
- Ergonomie
- Bruit
- Risques psychosociaux (RPS)

Les notions essentielles en matière d'environnement
- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : la nomenclature, les régimes, les procédures
- La gestion et le suivi des déchets
- Le risque chimique

Formation éligible au CPF (formation inscrite au RS sous le numéro 6488)

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise